

Réf: Dossier 479736

Avis de constitution

SOCIETE « TC TWO MINING »

Siège Abidjan Cocody Angré 7ème Tranche, Lot
3000-B, Ilot 251

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TC TWO MINING »

Objet : • L'exploitation minière

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 7ème Tranche, Lot
3000-B, Ilot 251

Dirigeant(s) M LATH JEAN-BAPTISTE FERNANDEZ
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01346 du 30/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06865/GTCA/RC/2026 du 30/01/2026

